La défense de Dilma Rousseff fait appel de la sentence dictée contre elle par le Sénat Fédéral



Brasilia, 1er septembre, (RHC).- L'équipe de la défense de l'ex présidente brésilienne Dilma Rousseff a demandé à la Cour Suprême, l'annulation du verdict du Sénat, qui l'a destituée pour un prétendu crime de responsabilité.

L'avocat de Dilma, Maître José Eduardo Cardozo, a demandé la tenue d'un nouveau procès.

https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/104380-la-defense-de-dilma-rousseff-fait-appel-de-la-sentence-dictee-contre-elle-par-le-senat-federal



Radio Habana Cuba